

François d'Orléans, Prince de Joinville : «Je fis mes premiers essais sur mer au Tréport»

La reine Marie-Amélie a offert une nef d'argent à l'église du Tréport pour solliciter le retour de son fils. Cette offrande est exceptionnelle à bien des égards.

Profitant d'une opération de maintenance du système de chauffage de l'église Saint-Jacques, les services techniques de la ville du Tréport ont replacé et suspendu une nef votive ou ex-voto le jeudi 5 décembre 2013 sous la voûte de la chapelle de la Vierge. «Selon le vœu», telle est la définition du mot ex-voto, contraction de l'expression latine «ex voto suscepto».

Symbole de la foi et de la reconnaissance, l'ex-voto peut aussi être un don afin de solliciter la grâce ou la protection du Seigneur : il constitue alors un ex-voto propitiatoire, et c'est bien dans cette acception du terme qu'il faut regarder la nef votive de l'église Saint-Jacques du Tréport ; par ailleurs les ex-voto propitiatoires, où s'enchevêtrent des attitudes à la fois magiques et chrétiennes avant un embarquement, ont été assez rarement conservés dans les églises ce qui renforce le caractère unique de la nef votive de l'église du Tréport.

En effet, ayant exprimé auprès de la reine Marie-Amélie (1782-1866), épouse de Louis-Philippe (1773-1850), roi des Français, le souhait d'embellir son église d'une lampe neuve, l'abbé Vincheneux (1804-1866) est invité en décembre 1838 à retirer au château d'Eu une lampe en argent repoussé et ciselé en forme de nef ; le Seigneur, la Sainte Vierge et les douze apôtres sont représentés en relief autour de la coque. La reine Marie-Amélie offre cette lampe votive à l'église du Tréport pour demander au Seigneur le retour de son fils François d'Orléans (1818-1900), prince de Joinville, capitaine de frégate âgé de 20 ans, qui prend alors part à l'expédition du Mexique à bord de la corvette de 24 canons «La Créole», son premier commandement ; le 1^{er} septembre 1838, une escadre commandée par le contre-amiral Charles Baudin (1784-1854) avait reçu l'ordre de se diriger vers les côtes du Mexique afin de mettre ses ports en état de blocus.

Après avoir épuisé toutes les voies de conciliation, le contre-amiral Baudin décide d'un bombardement en règle le 27 novembre 1838 pour réduire le point de défense principal de Veracruz, le fort de Saint-Jean d'Ulloa. Au cours de cette journée, la



corvette «La Créole» se fait remarquer par la précision de son tir dirigé par le prince de Joinville depuis sa dunette ; cet épisode constituera pour le peintre Horace Vernet (1789-1863) un sujet d'étude en 1841 pour sa composition représentant le prince de Joinville sur la dunette de la corvette «La Créole» assistant à l'explosion de la tour du fort de Saint-Jean d'Ulloa le 27 novembre 1838.

De la sympathie pour les matelots

Le gouvernement mexicain refusant de reprendre les négociations, le contre-amiral Baudin envisage de nouvelles opérations militaires. Ainsi le 05 décembre 1838, divisées en trois colonnes, les forces françaises engagent un raid de quelques heures contre la place de Veracruz ; à la tête de la colonne du centre, le prince de Joinville s'illustre par son courage et sa bravoure lors de ce coup de main. Elevé au grade de capitaine de vaisseau, le prince de Joinville prend à Cherbourg au mois de mai 1839 le commandement de la frégate «La Belle-Poule» à bord de laquelle il se verra confier en 1840 la mission du transfert en France des restes mortels de l'empereur

Napoléon 1^{er} (Le Tréport Magazine –N° 107 – Avril 2011).

Enfin, offrir une nef votive à l'église du Tréport en particulier n'est sans doute pas un acte anodin pour la reine Marie-Amélie. En effet il semble que ce soit au Tréport que le prince de Joinville a embrassé une carrière d'officier de marine ; il rapporte lui-même dans un ouvrage paru en 1894 et intitulé «Vieux souvenirs – 1818-1848» : «Je fis mes premiers essais sur mer au Tréport, pendant les petits voyages de vacances que nous faisons au château d'Eu. Chaque fois je fus horriblement malade du mal de mer, mais cela ne me découragea pas. Je me sentais aussi entraîné par une vive sympathie pour ces braves matelots à figures si ouvertes, si simples, si résolues. J'enviais leurs dangers quand, de la jetée du Tréport, je voyais leurs barques rentrer pendant la tempête : bref ça y était : j'étais pris». Jusqu'en février 1848, lors de ses courts séjours à Eu, le prince de Joinville s'enquiert régulièrement de la situation des matelots de la région qui ont servi sous son commandement, les recevant au château et parfois même leur accordant des secours.

Jérôme Maes